

# CCFD - Terre Solidaire

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

4, Rue Jean Lantier

75001 PARIS

---

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2023

## CCFD - Terre Solidaire

Association régie par la Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

4, Rue Jean Lantier

75001 PARIS

---

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

---

À l'assemblée générale de l'association CCFD - Terre Solidaire

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CCFD - Terre Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Changement de méthode lié à l'application du nouveau règlement comptable n° 2022-04 » qui expose le changement de méthode relatif à la présentation dans l'annexe des comptes annuels d'un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 5 juin 2024

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Estelle EVEN

**CCFD-Terre Solidaire**

**COMPTES ANNUELS 2023**

**Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023**

Bilan

Compte de résultat

Annexes

# LE BILAN

ACTIF	REF Annexes	EXERCICE 2023			EXERCICE 2022
		Brut	Amortissements & dépréciations	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Concessions, brevets et droits similaires		3 082 272	2 796 835	285 437	515 906
Immobilisations incorporelles en cours		44 628		44 628	68 376
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains		602 479		602 479	602 479
Constructions		12 909 679	7 087 244	5 822 435	6 103 181
Installations techniques, matériel et outillage industriels		114 465	107 812	6 654	9 471
Autres immobilisations corporelles		1 409 375	1 195 794	213 581	166 519
Immobilisations corporelles en cours		89 370		89 370	10 594
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés		3 546 684		3 546 684	1 572 955
<b>Immobilisations financières</b>					
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille		2 794 205	34 966	2 759 239	2 663 598
Autre titres immobilisés					
Prêts		33 845		33 845	40 000
Autre immobilisations financières		19 653		19 653	20 604
<b>Total I</b>		<b>24 646 655</b>	<b>11 222 651</b>	<b>13 424 004</b>	<b>11 773 682</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					
<b>Stocks et en-cours</b>					
Marchandises		50 827	4 246	46 581	47 503
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>		88 044		88 044	28 947
<b>Créances</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		14 815		14 815	22 846
Créances reçues par legs ou donations		3 116 661		3 116 661	2 793 480
Autres créances		7 230 074		7 230 074	5 494 418
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		23 588 319	625 730	22 962 589	20 461 228
<b>Disponibilités</b>		14 187 200		14 187 200	16 654 593
<b>Charges constatées d'avance</b>		383 465		383 465	424 824
<b>Total II</b>		<b>48 659 405</b>	<b>629 976</b>	<b>48 029 430</b>	<b>45 927 839</b>
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion Actif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>73 306 061</b>	<b>11 852 626</b>	<b>61 453 434</b>	<b>57 701 521</b>

PASSIF	REF Annexes	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>FONDS PROPRES</b>			
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>			
Fonds propres statutaires		7 561 973	7 561 973
Fonds propres complémentaires			
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
<b>Réserves</b>			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres réserves		20 894 615	20 468 720
<b>Ecart de réévaluation immeubles</b>		1 556 840	1 556 840
<b>Report à nouveau</b>		2 748 156	4 302 555
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		545 700	-1 128 503
<b>Situation nette (sous total)</b>		<b>33 307 284</b>	<b>32 761 584</b>
<b>Fonds propres consommables</b>			
<b>Subventions d'investissement</b>		6 253	6 781
<b>Provisions réglementées</b>			
<b>Total I</b>		<b>33 313 536</b>	<b>32 768 365</b>
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>			
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		5 141 232	3 737 098
<b>Fonds dédiés</b>		1 406 525	1 391 343
<b>Total II</b>		<b>6 547 757</b>	<b>5 128 441</b>
<b>PROVISIONS</b>			
<b>Provisions pour risques</b>		535 440	632 538
<b>Provisions pour charges</b>		695	665
<b>Total III</b>		<b>536 135</b>	<b>633 203</b>
<b>DETTES</b>			
<b>Dettes financières</b>			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses		1 600	1 600
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		1 990 931	2 213 933
<b>Dettes des legs ou donations</b>		2 102 516	619 754
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		2 550 354	2 180 439
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>			
<b>Autres dettes</b>		4 051 514	5 461 432
<b>Produits constatés d'avance</b>		10 359 090	8 694 355
<b>Total IV</b>		<b>21 056 006</b>	<b>19 171 513</b>
<b>Ecart de conversion passifs (V)</b>			
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>		<b>61 453 434</b>	<b>57 701 521</b>

# LE COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	VARIATION	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
<b>Cotisations</b>	30 720	32 335	-1 615	-5%
<b>Ventes de biens et services</b>				
Ventes des biens	46 512	65 573	-19 061	-29%
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	51 211	69 497	-18 286	-26%
dont parrainages			0	
<b>Produits de tiers financeurs</b>				
Concours publics et subvention d'exploitation	5 370 462	4 240 117	1 130 345	27%
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consommable				
Contributions financières reçues	5 16 971	255 650	261 321	102%
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>				
Dons manuel	27 041 804	26 924 064	117 740	0%
Mécénats	121 159	100 266	20 894	21%
Legs, donations et assurances-vie	6 437 339	6 823 681	-386 342	-6%
<b>Resprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges</b>	1 110 730	935 408	175 323	19%
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	559 278	958 136	-398 858	-42%
<b>Autres produits</b>	0	0	0	
<b>Total I</b>	<b>41 286 188</b>	<b>40 404 726</b>	<b>881 461</b>	<b>2%</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises	0	0	0	
Variation de stock	922	5 718	-4 796	-84%
Autres achats et charges externes	10 477 081	10 211 632	265 449	3%
Aides financières	17 526 296	16 225 681	1 300 615	8%
Impôts, taxes et versements assimilés	1 007 692	910 999	96 693	11%
Salaires et traitements	7 956 133	7 738 780	217 353	3%
Charges sociales	3 551 789	3 376 807	174 982	5%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	771 977	783 448	-11 471	-1%
Reportes en fonds dédiés	574 460	251 941	322 519	128%
Autres charges	312 822	254 382	58 440	23%
<b>Total II</b>	<b>42 179 172</b>	<b>39 759 388</b>	<b>2 419 784</b>	<b>6%</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>-892 985</b>	<b>645 338</b>	<b>-1 538 323</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
De participation				
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	31	7	24	346%
Autres intérêts et produits assimilés	221 395	43 507	177 888	409%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 178 579	0	1 178 579	
Différences positives de change	0	0	0	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0	0	
<b>Total III</b>	<b>1 400 004</b>	<b>43 514</b>	<b>1 356 490</b>	<b>3117%</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	326	1 772 064	-1 771 738	-100%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	21 864	1 912	19 952	1044%
Différences négatives de change	13 853	4 059	9 794	
<b>Total IV</b>	<b>36 043</b>	<b>1 778 035</b>	<b>-1 741 992</b>	<b>-98%</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>1 363 961</b>	<b>-1 734 521</b>	<b>3 098 482</b>	<b>-179%</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>470 976</b>	<b>-1 089 183</b>	<b>1 560 159</b>	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion	133 777	6 100	127 677	2093%
Sur opérations en capital	0	0	0	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	29 354	0	29 354	
<b>Total V</b>	<b>163 131</b>	<b>6 100</b>	<b>157 031</b>	<b>2574%</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	40 415	37 011	3 404	9%
Sur opérations en capital			0	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		0	0	
<b>Total VI</b>	<b>40 415</b>	<b>37 011</b>	<b>3 404</b>	<b>9%</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>122 716</b>	<b>-30 911</b>	<b>153 627</b>	<b>-497%</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0	0	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	47 993	8 410	39 583	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>42 849 322</b>	<b>40 454 340</b>	<b>2 394 982</b>	<b>6%</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>42 303 623</b>	<b>41 582 844</b>	<b>720 779</b>	<b>2%</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>545 700</b>	<b>-1 128 504</b>	<b>1 674 203</b>	

COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022	VARIATION	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature				
Préstations en nature	805 663	981 293	-175 630	
Benevolat	13 256 018	12 966 790	289 228	2%
<b>Total</b>	<b>14 061 681</b>	<b>13 948 083</b>	<b>113 598</b>	<b>1%</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mises a disposition gratuite de biens				
Préstations en nature	805 663	981 293	-175 630	
Personnel benevole	13 256 018	12 966 790	289 228	2%
<b>Total</b>	<b>14 061 681</b>	<b>13 948 083</b>	<b>113 598</b>	<b>1%</b>

## **ANNEXES DES COMPTES 2023**

# SOMMAIRE DES ANNEXES

INFORMATION GENERALE : OBJET SOCIAL, NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES, MOYENS MIS EN ŒUVRE 1	
PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	2
INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIF .....	8
INFORMATIONS RELATIVES AU PASSIF .....	14
ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	19
INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....	19
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE.....	23
COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) ET COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER) .....	25
FILIALES ET PARTICIPATIONS.....	31
EVENEMENTS POST-CLOTURE .....	34

X LES ELEMENTS DEVELOPPES DANS L'ANNEXE ONT POUR OBJECTIF DE COMPLETER ET D'EXPLICITER LES INFORMATIONS DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT. CES NOTES ET ANNEXES SONT ISSUES DE LA COMPTABILITE GENERALE DU CCFD-TERRA SOLIDAIRE ET FONT PARTIE INTEGRANTE DES COMPTES ANNUELS.

## 1. INFORMATION GENERALE : OBJET SOCIAL, NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES, MOYENS MIS EN ŒUVRE

---

Le règlement ANC n°2018-06 prévoit cette rubrique, par l'article 431-2.

Les statuts, adoptés à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 janvier 2020 stipulent que l'association CCFD-Terre Solidaire a pour but de :

- Agir, partout dans le monde, en particulier en faveur des plus vulnérables, sur toutes les causes de la faim, des pauvretés et des inégalités en s'inscrivant dans une perspective de solidarité internationale pour le respect des droits humains et des peuples
- Œuvrer au rapprochement de la société civile d'ici et là-bas pour un monde plus juste et solidaire, en se plaçant dans une dynamique de transformation sociale et dans une logique de respect des peuples et de leurs cultures
- Participer à la construction du bien commun en articulant justice sociale et préservation de la planète.

Les moyens d'actions du CCFD-Terre Solidaire sont notamment :

- l'appui à des actions et programmes de développement,
- la participation à des manifestations internationales et intergouvernementales, en lien avec le développement,
- l'organisation de la Campagne annuelle de Carême,
- l'organisation de toute animation destinée au public,
- l'organisation de campagnes de plaidoyer,
- la conception, l'édition, l'impression et la publication de tous supports écrits, visuels ou audiovisuels destinés à une action d'éducation et d'animation de l'opinion publique,
- l'organisation et la tenue de conférences, colloques, séminaires, journées de formation et congrès en liaison avec les objectifs du CCFD-Terre Solidaire,
- la mise en place et l'allocation de bourses et secours,

- toutes formes d'appel public à la générosité,
- les cofinancements et la recherche de subventions,
- la création et l'octroi de labels,
- la promotion et le développement d'outils financiers solidaires.

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

---

### 1.1 Principes comptables généraux

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06, et avec la prise en compte du nouveau règlement comptable n° 2022-04 relatif notamment à l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.

Le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le règlement ANC n° 2022-04 du 13 décembre 2022 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ⇒ Continuité de l'activité
- ⇒ Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre, sous réserve des impacts de la première application du règlement comptable 2022-04 décrits ci-dessous.
- ⇒ Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

### 1.2 Changement de méthode lié l'application du nouveau règlement comptable n° 2022-04

A partir de 2023, le CCFD-Terre Solidaire produit l'état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger, conformément au nouveau règlement comptable.

### 1.3 Les immobilisations incorporelles et corporelles

Le patrimoine immobilier du CCFD-Terre Solidaire est constitué du siège de l'Association à Paris, de locaux de délégations diocésaines à Strasbourg et à Nantes, d'un Espace Rencontre à Lourdes, et enfin d'un immeuble parisien occupé pour partie par la SIDI, filiale du CCFD-Terre Solidaire et pour partie par la délégation diocésaine de Paris. Ces immeubles constituent des biens indissociables de

l'activité du CCFD-Terre Solidaire et leur valeur, considérée d'utilité, a fait l'objet d'un amortissement à compter de l'exercice 2004.

L'ensemble des immobilisations a fait l'objet d'une réévaluation libre au 1er janvier 1997, sur la base des valeurs nettes comptables au 31 décembre 1996. Les biens immobiliers ont été réévalués à dire d'expert, de 1 556 840 €.

En 2009, la valeur des terrains a été isolée dans la valeur totale des constructions pour les immeubles dont le CCFD-Terre Solidaire possède la totalité, à savoir les bâtiments rue Jean Lantier, l'immeuble de la rue Guy de la Brosse, et l'Espace Rencontre à Lourdes. C'est une expertise menée sur les immeubles du CCFD-Terre Solidaire en décembre 2008 qui a permis d'isoler la valeur du terrain dans la valeur de la construction, à partir d'un pourcentage fourni par l'expert : 15% pour le 4 rue Jean Lantier, 20% pour le 12 rue Guy de la Brosse.

## **1.4 Les règles d'amortissements**

Les règles d'amortissement des immobilisations sont détaillées ci-dessous. Elles correspondent à leur durée d'utilisation. La durée d'amortissement des honoraires d'architecte est conforme à la durée d'amortissement des travaux sur lesquels portaient ces honoraires à partir de l'année 2010. De même c'est à partir de l'exercice 2010 que chacun des travaux engagés est rattaché à son lot d'immeuble.

Les immeubles (constructions) ont été séparés en différents composants selon la méthode des composants en 2010.

### **Règles d'amortissement des immobilisations**

méthode des composants pour les biens immobiliers

<b>Nature des biens à amortir</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		
Logiciels informatiques	Linéaire	2 – 3 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Immeubles		
<i>gros œuvres</i>	<i>Linéaire</i>	<i>100 ans</i>
<i>Façades et toitures</i>	<i>Linéaire</i>	<i>30 ans</i>
<i>Chauffage</i>	<i>Linéaire</i>	<i>20 ans</i>
<i>Aménagements décoration</i>	<i>Linéaire</i>	<i>15 ans</i>
Installations techniques et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Matériel informatique de gestion	Linéaire	3 ans
Matériel informatique des Délégations Diocésaines	Linéaire	5 ans

### Méthode des composants

En application des normes comptables nous appliquons la méthode des composants pour les biens immobiliers (constructions et travaux)

L'ensemble des biens immobiliers est décomposé en 4 natures de composants :

- Gros œuvre,
- Façades et toitures,
- Chauffage,
- Aménagement décorations...

## 1.5 Les titres de participation

Les titres de participation sont évalués au bilan du CCFD-Terre Solidaire selon la situation nette apparaissant au dernier bilan des filiales ou entreprises dont le CCFD-Terre Solidaire détient des participations. Lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur historique figurant au bilan, une provision pour dépréciation est comptabilisée pour le montant de l'écart constaté.

## 1.6 Les actifs et passifs provenant de legs ou donations

A la date d'acceptation, les actifs provenant des legs ou donations sont enregistrés au bilan en fonction de leur nature et destination :

- Les espèces, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés sont comptabilisés au débit du compte 461 « créances reçues par legs ou donations » jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres.
- Les biens autres et destinés à être cédés sont comptabilisés au débit du compte 24 « Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés » en les estimant à leur valeur vénale, jusqu'à leur cession.

Les passifs résultant de l'acceptation de legs ou donations sont constatés au bilan :

- Les dettes dont le défunt ne s'est pas libéré au jour de son décès ou celles grevant les biens donnés sont comptabilisées au crédit du compte 466 « Dettes des legs ou donations »
- Les engagements pris par le CCFD au titre des obligations stipulées par le testateur font l'objet d'une provision comptabilisée au crédit du compte 152 « provisions pour charges sur legs ou donations »

## 1.7 Les dons reçus suite au mailing de Noël

Le CCFD-Terre Solidaire adresse à ses donateurs un mailing pour Noël. Les dons reçus, datés de 2023, encaissés en début 2024 sont rattachés à l'exercice 2023. Ils sont comptabilisés en recettes dans le compte de résultat, et en chèques à l'encaissement dans les disponibilités.

## 1.8 Les soldes bancaires

Les comptes principaux du CCFD-Terre Solidaire fonctionnent en soldes fusionnés. La présentation des soldes bancaires au bilan est réalisée en soldes compensés par établissement afin de donner une image fidèle des disponibilités réelles de l'association à la clôture des comptes.

## 1.9 Les valeurs mobilières de placement

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. La comparaison de ce montant avec la valeur estimée de réalisation du portefeuille en fin d'année conduit – ou non – à enregistrer une provision pour dépréciation.

## 1.10 Les subventions d'investissement

Elles sont inscrites en fonds propres et reprises au compte de résultat, au rythme des amortissements des biens subventionnés.

## 1.11 Les fonds dédiés

Sont comptabilisés, à la clôture de l'exercice, dans les comptes de fonds dédiés, les montants non utilisés des ressources affectées de subventions, contributions financières, dons manuels, mécénat, legs, donations et assurances vie.

Les dons sont dédiés par les donateurs, soit de manière spontanée, soit en réponse à un appel d'urgence lancé par le CCFD-Terre Solidaire dans le cas de catastrophes naturelles ou de conflits.

Les produits issus des deux Fonds Communs de Placement, Solidarité CCFD-Terre Solidaire (ex-Eurco) et Faim & Développement sont également comptabilisés en dons dédiés.

## 1.12 Les fonds reportés

A la clôture de l'exercice, les libéralités constatées en produits au cours de l'exercice et dont certains actifs à céder ne sont pas encore réalisés ou certains actifs financiers n'ont pas été reçus ou transférés donnent lieu à une écriture au passif du bilan en fonds reportés, avec pour contrepartie une charge. Ces fonds seront repris et constatés en produits au cours des exercices suivants, au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la réalisation de la libéralité.

## 1.13 Les legs, donations et assurances-vie

La rubrique « Legs, donations et assurances vie » des produits d'exploitation du compte de résultat intègre des comptes de charges et produits associés pour leur montant net dont le détail est présenté sous forme de tableau (Informations sur compte de résultat).

Une assurance vie est comptabilisée en produit à la réception des fonds.

En cas de gestion temporaire de biens reçus par legs ou legs destinés à être cédés, les charges et les produits liés sont inscrits en compte de résultat dans les comptes 6531 « Autres charges sur legs ou donations » et 7531 « Autres produits sur legs ou donations ».

## 1.14 Les projets et cofinancement des projets

Les projets sont enregistrés en charge et en dette dès leur validation par les Commissions Territoriales/Thématiques du Partenariat (CTP) par délégation donnée par le Conseil d'Administration.

L'engagement du CCFD-Terre Solidaire est alors ferme, et matérialisé par l'envoi d'un courrier de confirmation aux partenaires concernés.

Les sommes votées non décaissées sont régulièrement réutilisées pour le même partenaire ou pour des projets dans le même pays après validation du Conseil d'Administration. Elles sont reprises en compte de résultat, au débit du compte de charges « subventions versées », et au crédit d'un sous-compte de charge « reprises de Projets Restant A Payer », sans impact, donc, sur le résultat, sur la présentation du résultat ni sur les recettes du CCFD-Terre Solidaire.

Les subventions de cofinancement sont comptabilisées à la date de signature de la convention entre les bailleurs et le CCFD-Terre Solidaire. L'Association constate des produits constatés d'avance en fin d'année sur ces financements pluriannuels à hauteur des dépenses non engagées. Le produit constaté d'avance ainsi comptabilisé correspond à la différence entre les produits comptabilisés et les dépenses réalisées en fin d'exercice.

## 1.15 Le secteur fiscalisé et la charge d'impôt

Le CCFD-Terre Solidaire a mis en place depuis l'exercice 2000 un secteur fiscalisé, qui comprend :

- l'activité d'élaboration, d'impression et d'envoi des publications du CCFD-Terre Solidaire (Echos du Monde Magazine, Lettre Aux Donateurs), ainsi que les abonnements correspondants
- l'activité de vente de produits issus du commerce équitable ainsi que des produits annexes (par exemple cartes de vœux, cartes Peters...)

Cette activité fiscalisée génère une déclaration. Étant déficitaire, elle ne génère aucun impôt sur les sociétés.

Le CCFD-Terre Solidaire effectue également une déclaration trimestrielle de TVA.

Par ailleurs, le CCFD-Terre Solidaire calcule, enregistre, et paye des impôts sur les revenus de ses capitaux mobiliers, aux taux de 10%, 15% et 24 %. Cet impôt représente 47 993 € en 2023.

## 1.16 Les délégations diocésaines

L'action du CCFD-Terre Solidaire sur le territoire français est menée par 7 598 bénévoles organisés dans 99 Délégations Diocésaines et 17 régions, ainsi qu'au niveau national. Ces bénévoles ont notamment en charge la mobilisation citoyenne, le plaidoyer local et le développement des ressources (collecte, recherche de financements ...).

En ce qui concerne la comptabilité des délégations diocésaines, elle est tenue tout au long de l'année, et intégrée en fin d'exercice à la comptabilité du siège.

## 1.17 Rémunération des trois principaux cadres dirigeants salariés

Le total des trois plus hauts salaires représente un montant brut de 223 727 € en 2023.

## 1.18 Indemnités versées aux dirigeants élus

*En application de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif et l'engagement associatif.*

La Présidente perçoit une indemnité forfaitaire depuis septembre 2020. Le montant brut pour 2023 s'élève à 27 832 €. Une personne membre du bureau perçoit également une indemnité forfaitaire depuis septembre 2021, d'un montant brut de 11 679 € pour 2023. Ces indemnités s'expliquent par la baisse d'activité professionnelle rendue nécessaire par leurs responsabilités au CCFD-Terre Solidaire.

L'ensemble des autres membres du Conseil d'administration est bénévole.

## 1.19 Frais remboursés aux membres du Bureau associatif

Les frais de déplacement remboursés s'élèvent à 4 591 €.

Les frais de déplacement faisant l'objet d'un abandon de frais s'élèvent à 6 392 €.

## 1.20 Les honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au code du commerce (art. R123-198), le montant des honoraires liés au contrôle des comptes annuels du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat 2023 s'élève à un montant de 59 552 € TTC.

## 1.21 Les effectifs du CCFD-Terre Solidaire

	Nombre de salariés au 31/12/2022	Hommes	Femmes	Employés	Cadres	Nombre de salariés au 31/12/2023
CDI	<b>164</b>	42	127	32	137	<b>169</b>
CDD	<b>7</b>	3	11	0	14	<b>14</b>
Effectif total	<b>171</b>	45	138	32	151	<b>183</b>

## 2 Informations relatives à l'actif

### 2.1 Immobilisations incorporelles

Rubriques	Valeur Brute 01/01/2023	Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2023
Base de données gestion des projets	224 687	1 104		225 791
Micro - informatique individuelle	121 423			121 423
Base de données gestion des dons	2 087 404	53 262		2 140 666
Système comptable	293 010	50 856		343 866
Système gestion des dons des DD	15 302			15 302
Site intranet du CCFD	157 471			157 471
Site La Place	50 010	16 380		66 390
Photothèque	11 362			11 362
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>68 376</b>	<b>15 048</b>	<b>38 796</b>	<b>44 628</b>
<b>Total</b>	<b>3 029 045</b>	<b>136 650</b>	<b>38 796</b>	<b>3 126 900</b>

Nature des biens immobilisés	Valeur brute au 31/12/2023	Total amort. 01/01/2023	Dotations	Sorties de l'actif	Total amort. 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2023
Base de données gestion des projets	225 791	224 687	13		224 700	1 091
Micro - informatique individuelle	121 423	121 423			121 423	0
Base de données gestion des dons	2 140 666	1 666 858	326 152		1 993 011	147 656
Système comptable	343 866	293 010	1 440	0	294 450	49 416
Système gestion des dons des DD	15 302	15 302			15 302	0
Site intranet du CCFD	157 471	108 504	12 167		120 671	36 800
Site La Place	66 390	3 617	12 300		15 917	50 473
Phototeque	11 362	11 362			11 362	0
<b>Total</b>	<b>3 082 272</b>	<b>2 444 764</b>	<b>352 072</b>	<b>0</b>	<b>2 796 835</b>	<b>285 437</b>

## 2.2 Immobilisations corporelles

### 2.2.1 Constructions

Rubriques	Valeur Brute 01/01/2023	Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2023
Terrains	602 479			602 479
<b>Sous total terrains</b>	<b>602 479</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>602 479</b>
Gros Œuvres	7 363 447			7 363 447
Façade et toiture	2 035 661	10 026		2 045 687
Chauffage	1 787 257			1 787 257
Agencements Décorations...	1 706 218	7 069		1 713 287
<b>Sous total constructions</b>	<b>12 892 583</b>	<b>17 095</b>	<b>0</b>	<b>12 909 678</b>
<b>Total</b>	<b>13 495 061</b>	<b>17 095</b>	<b>0</b>	<b>13 512 157</b>

Nature des biens immobilisés	Valeur brute au 31/12/2023	Total amort. 01/01/2023	Dotations	Sorties de l'actif	Total amort. 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2023
Gros Œuvres	7 363 447	2 500 688	79 799		2 580 487	4 782 960
Façade et toiture	2 045 687	1 265 203	75 579		1 340 781	704 906
Chauffage	1 787 257	1 594 039	99 242		1 693 280	93 977
Agencements Décorations...	1 713 287	1 429 474	43 221		1 472 695	240 592
<b>Total</b>	<b>12 909 678</b>	<b>6 789 403</b>	<b>297 841</b>	<b>0</b>	<b>7 087 244</b>	<b>5 822 435</b>

### 2.2.2 Autres immobilisations corporelles

Rubriques	Valeur Brute 01/01/2023	Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2023
Matériel et outillage	146 261		31 795	114 465
Matériel de bureau	40 609	1 125	1 184	40 550
Matériel de bureau audiovisuel	26 307	52 102		78 409
Base de données gestion des projets - Serveur	5 952			5 952
Micro - informatique individuelle	450 370	109 407	6 976	552 801
Base de données gestion des dons - Serveur	215 361			215 361
Système comptable - Serveur	0			0
Matériel informatique des DD	58 473			58 473
Matériel d'exposition	137 804			137 804
Mobilier de bureau	316 349	3 675		320 024
<b>Immobilisations en cours</b>	<b>10 594</b>	<b>106 435</b>	<b>27 659</b>	<b>89 370</b>
<b>Total</b>	<b>1 408 079</b>	<b>272 744</b>	<b>67 614</b>	<b>1 613 210</b>

Nature des biens immobilisés	Valeur brute au 31/12/2023	Total amort. 01/01/2022	Dotations	Sorties de l'actif	Total amort. 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2023
Matériel et outillage	114 465	136 790	2 817	31 795	107 812	6 654
Matériel de bureau	40 550	26 258	4 907	1 184	29 981	10 569
Matériel de bureau audiovisuel	78 409	18 602	7 849	0	26 451	51 958
Base de données gestion des projets - Serveur	5 952	5 952			5 952	0
Micro - informatique individuelle	552 801	321 796	101 882	6 976	416 702	136 099
Base de données gestion des dons - Serveur	215 361	215 361			215 361	0
Système comptable - Serveur	0	0		0	0	0
Matériel informatique des DD	58 473	58 473	0	0	58 473	0
Matériel d'exposition	137 804	135 422	763		136 185	1 620
Mobilier de bureau	320 024	302 842	3 846	0	306 689	13 335
<b>Total</b>	<b>1 523 841</b>	<b>1 221 497</b>	<b>122 064</b>	<b>39 955</b>	<b>1 303 606</b>	<b>220 234</b>

### 2.2.3 Biens issus de legs ou donations

Rubriques	Valeur Brute 01/01/2023	Acquisitions	Diminutions	Valeur Brute 31/12/2023
Biens Immobiliers	1 560 374	3 682 116	1 701 182	3 541 308
Biens Mobiliers	12 581	1 020	8 225	5 376
<b>Total</b>	<b>1 572 955</b>	<b>3 683 136</b>	<b>1 709 407</b>	<b>3 546 684</b>

Les biens issus de legs ou donations et destinés à être cédés ne sont pas amortis.

En cas de perte de valeur, ils font l'objet d'une dépréciation.

## 2.3 Titres de participations

Titres détenus	Valeur Brute 01/01/2022	Acqu.	Dim.	Valeur Brute 31/12/2023	Cumul dépré. 01/01/2023	Dot.	Rep.	Cumul dépré. 31/12/2023	Net 31/12/2023
Crédit Coopératif	3 064	47 306		50 370	0	0	0	0	50 370
SIDI	2 601 480	48 336		2 649 816	0	0	0	0	2 649 816
SIDI GESTION SAS	24 000			24 000	0	0	0	0	24 000
Solidar'Monde	30 011			30 011	-30 011	0	0	-30 011	0
Karthala	30 481			30 481	0	0	0	0	30 481
SAPIE	4 573			4 573	0	0	0	0	4 573
<b>Total</b>	<b>2 693 610</b>	<b>95 642</b>	<b>0</b>	<b>2 789 251</b>	<b>-30 011</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-30 011</b>	<b>2 759 239</b>

L'augmentation de l'investissement du CCFD-Terre Solidaire au capital de la SIDI est lié à des dons ou legs d'actions SIDI au CCFD-Terre Solidaire par des actionnaires.

## 2.4 Créances rattachées à des participations

Rubriques	Valeur brute 01/01/2023	Aug.	Dim.	Valeur brute 31/12/2023	Cumul dépréciations 01/01/2023	Dot.	Rep.	Cumul dépréciations 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2023
Créance ratt. SAPIE	4 955	0	0	4 955	-4 955	0	0	-4 955	0
<b>Total</b>	<b>4 955</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4 955</b>	<b>-4 955</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-4 955</b>	<b>0</b>

## 2.5 Détail des prêts

Rubriques	Valeur brute 01/01/2023	Aug.	Dim.	Valeur brute 31/12/2023	Cumul dépréciations 01/01/2023	Dot.	Rep.	Cumul dépréciations 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2022
Prêt GRDR	40 000		40 000	0	0	0	0	0	0	40 000
Prêts CIDSE	0	40 000	6 155	33 845	0	0	0	0	33 845	0
<b>Total</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>46 155</b>	<b>33 845</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33 845</b>	<b>40 000</b>

## 2.6 Créances sur legs ou donations

Les créances reçues par legs représentent les actifs bancaires et actifs financiers, jusqu'à réception des fonds ou transfert des titres.

Elles s'élèvent à 3 116 661 € au 31/12/2023.

## 2.7 Echéance des créances et détail des autres créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>	<b>58 454</b>	<b>5 714</b>	<b>52 740</b>
→ Créances rattachées à des participations	4 955	0	4 955
→ Prêts	33 845	5 714	28 131
→ Autres immobilisations financières	19 654		19 654
<b>Actif circulant et charges constatées d'avance</b>	<b>10 833 060</b>	<b>10 422 483</b>	<b>410 577</b>
→ Créances clients et comptes rattachés	14 815	14 815	
→ Avances et acomptes versés	88 044	88 044	
→ Autres Créances :	7 230 075	6 819 498	410 577
_ Dons à recevoir	175 113	175 113	
_ État - Taxe sur la Valeur Ajoutée	14 068	14 068	
_ Produits à recevoir	481 044	481 044	
_ Personnel et comptes rattachés	44 996	44 996	
_ Créances diverses	57 000	57 000	
_ Préfinancements de programmes cofinancés	5 810 576	5 810 576	
_ Compte courant	647 277	236 700	410 577
→ Créances reçues par legs ou donations	3 116 661	3 116 661	
→ Charges constatées d'avance	383 465	383 465	
<b>Total</b>	<b>10 891 513</b>	<b>10 428 197</b>	<b>463 317</b>

## 2.8 Valeurs mobilières de placement et trésorerie

### 2.8.1 Gouvernance

La gouvernance des placements financiers de l'Association reste stable tant dans la composition du comité que dans son mode de fonctionnement. Son comité regroupe le trésorier, la directrice administrative et financière et deux bénévoles, dont l'un préside les réunions.

Au cours de l'année 2023, le comité des placements financiers s'est ainsi réuni 8 fois (1 réunion par trimestre et par société de gestion).

Aucun changement de la stratégie financière validée par le Conseil d'Administration n'est à noter. La structure du portefeuille des placements en valeurs mobilières est stable : 22,8 M€ fin 2023, soit + 2,3 % par rapport à fin 2022 en valeur d'acquisition.

Ce portefeuille comprend deux Fonds Communs de Placement (FCP) créés pour le CCFD-Terre Solidaire et gérés par deux sociétés de gestion (Meeschaert – devenue Mandarine, et ECOFI), régis par un contrat de gestion déléguée. Les bonnes pratiques des équipes de gestion prennent en compte des indicateurs risques, procèdent à un « reporting » détaillé, sélectionnent des placements selon des critères relevant de l'ISR (Investissement social et responsable), dans le respect du cadre

de gestion fixé, dont les exigences vont bien au-delà du label ISR. Pour des raisons de sécurité à échéance, les fonds sont essentiellement placés sur les marchés obligataires et par ailleurs sur les FCP "éthique et partage" sous l'égide du CCFD-Terre Solidaire géré par Mandarine-Meeschaert.

Outre ce portefeuille de valeurs mobilières, l'Association a une épargne significative, qui est en hausse de 10%. Cette épargne, placée sur livrets bancaires et comptes à terme, s'élève à 10,05 M€ au 31/12/2023 contre 9,1 M€ à fin 2022. La liquidité globale de l'Association, prenant en compte les dépôts en comptes courants, est stable.

### **2.8.2 Le contexte économique et les marchés financiers en 2023**

En 2023 la désinflation mondiale est bien enclenchée vers les 2%, en raison de la normalisation des chaînes d'approvisionnement et de la baisse des cours des matières premières, des prix de l'énergie et des transports. On note un phénomène inflationniste plus persistant aux Etats-Unis, avec des taux à fin décembre de 3.14% aux US et de 2.9% en zone Euro. Les Banques Centrales ont poursuivi leur politique de resserrement monétaire, impactant les conditions d'octroi des crédits.

L'économie globale a montré une forte résistance au choc monétaire de 2023, qui est le plus fort de l'histoire. Aux US, la croissance est restée forte, alors qu'elle était attendue faible. En zone Euro, la croissance a ralenti, alors qu'une récession était redoutée.

D'un point de vue des marchés financiers, en 2023, toutes les classes d'actifs affichent une performance positive. Cela est particulièrement vrai pour les obligations privées au 4<sup>e</sup> trimestre 2023, en raison de la baisse des taux long terme à partir de novembre.

### **2.8.3 Situation de la trésorerie et du portefeuille de placements au 31/12/2023**

La trésorerie de l'Association est en hausse de 10%. Au total, la trésorerie placée à court et moyen terme, quel que soit l'instrument support du placement, retrouve son niveau de 2021. Elle s'élève à 32,8 M€ contre 31,4 M€ contre fin 2022.

Les valeurs mobilières représentent 69% du total placé, et l'épargne sur livrets et comptes à terme 31%.

S'agissant des valeurs mobilières, le comité des placements financiers a poursuivi sa stratégie :

- Sélectivité des contreparties au moyen de la méthodologie relevant de l'investissement responsable (ISR), qui s'attache aux enjeux à long terme en intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- Contribution à une politique d'influence par le vote et le dialogue pour l'amélioration des pratiques des entreprises ;
- Division des risques, qu'ils soient géographiques (investissements hors Union Européenne et USA), ou liés aux secteurs d'activité (exclusion des secteurs tabac, alcool, armements, jeux d'argent, production et raffinage en énergies fossiles, industrie nucléaire)

- Cohérence avec le plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire : exclusion des émetteurs situés dans un paradis fiscal

LIBELLÉ	VALEURS MOBILIERES au 31.12.2022	AUGMENT.	DIMINUTION	VALEURS MOBILIERES au 31.12.2023	ESTIMATION au 31.12.2023
<b>Titres cotés</b>					
Sicav monétaires, FCP, Obligations	20 546 954 €			20 546 954 €	19 995 048 €
Bons à Moyen terme négociable	- €			- €	- €
Actions reçues en donation et ou legs	324 000 €	20 040 €		344 040 €	349 811 €
<b>Total titres cotés</b>	<b>20 870 954 €</b>	<b>20 040 €</b>	<b>- €</b>	<b>20 890 994 €</b>	<b>20 344 859 €</b>
<b>Fonds Communs de Placement de partage</b>					
Faim et Développement Equilibre	739 838 €	277 803 €		1 017 641 €	1 016 249 €
Faim et Développement Solidarité	652 917 €	225 266 €		878 183 €	883 063 €
<b>Total Fonds communs de Placement de partage</b>	<b>1 392 755 €</b>	<b>503 069 €</b>	<b>- €</b>	<b>1 895 824 €</b>	<b>1 899 312 €</b>
<b>Autres titres</b>					
Bons du Trésor en portefeuille	1 500 €			1 500 €	
Bons du Trésor remis à l'encaissement	- €			- €	
<b>Total autres titres</b>	<b>1 500 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>1 500 €</b>	
<b>TOTAL Valeurs mobilières de placement</b>	<b>22 265 209 €</b>	<b>523 109 €</b>	<b>- €</b>	<b>22 788 318 €</b>	

LIBELLÉ	Situation au 31.12.2022	Situation au 31.12.2023
<b>Comptes à terme et comptes livret</b>		
Comptes à terme	- €	800 000 €
Comptes livret	9 099 283 €	9 239 133 €
<b>Total comptes à terme et comptes livret</b>	<b>9 099 283 €</b>	<b>10 039 133 €</b>
<b>TOTAL DU PORTEFEUILLE</b>	<b>31 364 492 €</b>	<b>32 827 451 €</b>

#### 2.8.4 Reprise de provisions sur valeurs mobilières de placement

En 2022, la baisse historique du marché obligataire signalée plus haut avait impacté de façon très importante le portefeuille de placements de l'Association, nécessitant la dotation d'une provision pour moins-value latente sur les valeurs mobilières de placement de près de 1,8 M€.

Fin 2023, en raison de l'évolution favorable sur les marchés financiers, le CCFD-Terre Solidaire a pu reprendre une grande partie (+ 1 179 k€) de la provision précédemment constituée.

Libellé	Provisions au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Provisions au 31/12/2023
Provisions sur Valeurs mob. de placement	1 803 982	326	1 178 579	625 729
<b>Total</b>	<b>1 803 982</b>	<b>326</b>	<b>1 178 579</b>	<b>625 729</b>

## 2.9 Charges constatées d'avance

Elles sont de 383 k€. Il s'agit de charges payées fin 2023, qui concernent l'exercice 2024 ou suivants.

Le poste majeur est celui de la maintenance et l'entretien, en particulier concernant des logiciels (Salesforce 209 k€, Findock 36 k€)

Charges constatées d'avance	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Prestations diverses		
Sous-traitance		
Locations	14 343	12 227
Maintenance et entretien	253 132	335 315
Assurance	3 432	41 967
Abonnements divers	32 252	21 509
Honoraires	0	1 231
Publicité	21 219	1 840
Déplacements	9 991	
Licences	30 427	10 300
Divers	18 669	435
<b>Total</b>	<b>383 466</b>	<b>424 824</b>

## 3 Informations relatives au passif

---

### 3.1 Fonds propres

Suite à la réorganisation des lignes de réserves à l'issue de la clôture des comptes 2009, réorganisation permettant de visualiser la part de la générosité du public non utilisée telle qu'elle se présente dans le CER, les fonds propres se présentent comme suit :

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	7 561 973							7 561 973
Fonds propres avec droit de reprise								0
Ecarts de réévaluation	1 556 840							1 556 840
Réserves								0
→ Fonds de réserve générale	20 218 720	675 895	675 895					20 894 615
→ Fonds de réserve missions sociales	250 000	-250 000						0
Report à nouveau	4 302 555	-1 554 398						2 748 157
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 128 503	1 128 503	-675 895	545 700	576 746			545 700
<b>SITUATION NETTE</b>	<b>32 761 585</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>545 700</b>	<b>576 746</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>33 307 284</b>
Subventions d'investissement	6 781					528		6 253
Provisions réglementées								0
<b>Total</b>	<b>32 768 366</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>545 700</b>	<b>576 746</b>	<b>528</b>	<b>0</b>	<b>33 313 537</b>

Une subvention d'investissement avait été obtenue en 2020 du Conseil Régional Grand Est pour l'installation d'un système géothermique dans les locaux du CCFD-Strasbourg.

L'année 2023 se termine par un excédent de 545 700 €.

### 3.2 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Les legs non réalisés au 31/12 de l'exercice sont reportés au passif du bilan à cette rubrique en application du règlement comptable 2018-06 mis en place pour la première fois sur l'exercice 2020. Le montant correspond au montant net estimé des biens en legs reçus et approuvés par le Conseil d'Administration et destinés à être réalisés.

Libellé	Libellé	Entrées au 01/01/2023	Augmentation 2023	Diminution 2023	Solde au 31/12/2023
Fonds reportés	Fonds reportés	3 737 098	3 400 604	2 007 550	5 141 232
<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>3 737 098</b>	<b>3 400 604</b>	<b>2 007 550</b>	<b>5 141 232</b>

### 3.3 Fonds dédiés

Les fonds dédiés correspondent à des ressources dédiées par des donateurs de façon particulière ou sur appel du CCFD-Terre Solidaire à des projets spécifiques.

Libellé	Solde au 31/12/2022	Utilisation 2023	Engagement 2023	Solde au 31/12/2023
<b><i>Ressources liées à la générosité du public</i></b>	<b><i>1 350 203</i></b>			<b><i>1 406 524</i></b>
Fonds dédiés Afrique	27 991	151 314	124 570	1 247
Fonds dédiés Amérique Latine / Haïti	56 854	31 357	16 093	41 590
Fonds dédiés Asie	31 828	1 920		29 908
Fonds dédiés bassin méditerranéen	51 572	243 048	433 797	242 321
Fonds dédiés Urgence Liban	109 475	15 000		94 475
Fonds legs dédiés	1 072 483	75 500		996 983
<b><i>Subventions et Contributions financières</i></b>	<b><i>41 139</i></b>			<b><i>0</i></b>
Subventions et Contributions financières	41 139	41 139		0
<b>Total</b>	<b>1 391 342</b>	<b>559 278</b>	<b>574 460</b>	<b>1 406 524</b>

### 3.4 Provisions pour risques

Le CCFD-Terre Solidaire contribue au dispositif de garantie relatif aux engagements financiers solidaires de la SIDI dans les pays en développement par le mécanisme du Fonds d'Incitation au Développement (FID). Le FID permet à la SIDI de ne pas provisionner ses engagements à risque et donc d'investir la totalité de son capital dans le soutien de ses partenaires. Le CCFD-Terre Solidaire est engagé dans le FID à hauteur de 410 577 € au 31/12/2023.

Un risque vis-à-vis d'une Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), relatif à la récupération d'une donation, provisionné en 2019 pour un montant de 108 000 €, est maintenu.

Enfin un risque de dépenses inéligibles suite à l'audit final du TAPSA 1 reste provisionné pour 16 863€.

Le montant total des provisions pour risques et charges s'élève à 535 440 €.

La provision pour litige avec un prestataire informatique de 29 354 € a pu faire l'objet d'une reprise de l'intégralité du montant en 2023.

### 3.5 Fournisseurs et comptes rattachés

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Charges à payer relatives aux fournisseurs :</b>		
Fournisseurs	1 814 822	2 082 672
Fournisseurs - factures non parvenues	176 109	131 261
<b>Total</b>	<b>1 990 931</b>	<b>2 213 933</b>

### 3.6 Dettes sur legs ou donations

De par le règlement 2018-06 obligeant d'inscrire au bilan les legs et donations reçus en vue de les céder, il faut inclure au bilan les dettes pesant sur ces legs ou donations. Elles sont inscrites à cette rubrique depuis l'exercice 2020.

Elles s'élèvent à 2 102 516 € € au 31/12/2023.

### 3.7 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>308 829</b>	<b>214 325</b>
→ Impôt à payer sur revenus du patrimoine	47 993	9 023
→ Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	78	4 171
→ Taxe sur les salaires	109 330	94 438
→ Taxe effort de construction	56 861	33 186
→ Taxe AGEFIPH	20 283	15 968
→ Formation professionnelle et autres	2 303	1 505
→ Prélèvement à la source	71 981	56 034
<b>Dettes sociales :</b>	<b>2 241 526</b>	<b>1 966 114</b>
→ Personnel et comptes rattachés	83 475	70 331
→ Urssaf / Pôle emploi	560 334	498 119
→ Caisse de retraite	187 639	170 976
→ Caisse de prévoyance	51 546	48 117
→ Mutuelle	72 856	68 473
→ Charges à payer	1 285 676	1 110 098
<b>Total</b>	<b>2 550 354</b>	<b>2 180 439</b>

Les dettes sociales comprennent principalement les provisions légales pour congés payés, avec les charges sociales correspondantes (1 285 676 €), l'URSSAF (560 334 €) et mutuelle, prévoyance, retraite (312 041 €).

### 3.8 Détail des autres dettes et charges à payer

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
→ Projets restant à payer	2 740 779	3 557 564
→ Cofinancements restant dus	0	0
→ Conventions de projets	0	35 953
→ Fonds propres liés aux cofinancements	1 142 006	1 445 233
→ Dettes diverses	0	60 856
→ Comités - autres engagements	18 480	108 947
→ Compte courant		
→ Charges à payer	150 249	252 878
<b>Total</b>	<b>4 051 514</b>	<b>5 461 432</b>

Les autres dettes sont principalement liées au partenariat international : ce sont des projets votés et engagés auprès des partenaires dont les versements n'ont pas encore été effectués au 31/12/2023.

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Charges à payer financières :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ CAP - Intérêts courus à payer		
<b>Charges à payer relatives aux fournisseurs :</b>	<b>176 109</b>	<b>131 261</b>
→ FNP - Factures non parvenues	176 109	131 261
→ FNP - Factures non parvenues comités	0	0
<b>Charges à payer sociales :</b>	<b>1 273 958</b>	<b>1 110 098</b>
→ CAP - Personnel, dettes provisionnées pour congés à payer	662 244	657 223
→ CAP - Personnel, autres charges à payer	215 603	87 048
→ CAP - Organismes sociaux, charges sociales sur congés à payer	319 648	315 467
→ CAP - Organismes sociaux, autres charges à payer	76 462	50 360
<b>Charges à payer fiscales :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ CAP - Autres impôts et taxes à payer		
<b>Charges à payer autres :</b>	<b>4 051 514</b>	<b>5 400 575</b>
→ CAP - Diverses	150 249	252 878
→ CAP - Projets catalogues Initiatives	2 740 779	3 557 564
→ CAP - Fonds propres à reverser	1 142 006	1 445 233
→ CAP - Conventions de projets	0	35 953
→ CAP - Engagements comités	18 480	108 947
<b>Total</b>	<b>5 501 581</b>	<b>6 641 934</b>

### 3.9 Echéance des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0		
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0		
Dettes financières diverses	1 600			1 600
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 990 931	1 990 931		
Dettes des legs ou donations	2 102 516	2 102 516		
Dettes fiscales et sociales	2 550 354	2 550 354		
Autres dettes	4 051 514	4 051 514		
Produits constatés d'avance	10 359 090	10 359 090		
<b>Total</b>	<b>21 056 005</b>	<b>21 054 405</b>	<b>0</b>	<b>1 600</b>

### 3.10 Produits constatés d'avance

En 2023, le montant total des cofinancements aux initiatives des partenaires signés s'élève à 7 342 K€. Les produits constatés d'avance s'élèvent 10 359 K€, dont 10 344 k€ liés à des cofinancements (versus 8 694 k€ en 2022). Cette augmentation des produits constatés d'avance est liée à des conventions pluriannuelles signées, pour des projets en cours de mise en œuvre. Les produits constatés d'avance sont comptabilisés à hauteur des dépenses non engagées.

## 4 Engagements hors bilan

### 4.1 Engagements retraite

Les droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite font l'objet d'un calcul actuariel à partir du nombre de salariés présents au 31/12/2023, mesurant l'engagement du CCFD-Terre Solidaire.

Le résultat obtenu est un montant chargé de 247 381 €, reposant sur les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation de 3,77 %
- Table de mortalité INSEE
- Taux de turnover de 8,59 % pour les employés et 13,23% pour les cadres (moyenne observée sur 16 ans)
- Taux augmentation moyen annuel 2 %
- Age de départ en retraite 67 ans (taux plein)

## 5 Informations relatives au compte de résultat

### 5.1 Cotisations et ventes de biens et services

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Cotisations	30 720	32 335
Ventes de marchandises	46 512	65 573
Abonnements et autres ventes	51 211	69 497
Autres produits	0	0
<b>Total</b>	<b>128 444</b>	<b>167 405</b>

### 5.2 Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger pour 2023 (version synthétique)

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que l'Association a établi en vertu de l'article 4 du décret n° 2021-1812 du 24 décembre 2021 pris en application des articles 21, 22, 73 et 75 de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021, est mise à la disposition du public, au siège de l'Association, 4 rue Jean Lantier 75001 Paris.

Etat du contributeur	Montant total des avantages ou des ressources (en €)
Total - Emirats Arabes Unis	870
Total - Etats-Unis	2 110
Total - Afghanistan	35
Total - Algérie	100
Total - Allemagne	4 980
Total - Andorre	600
Total - Argentine	300
Total - Autriche	1 539
Total - Belgique	12 690
Total - Bosnie-Herzegovine	90
Total - Brésil	510
Total - Burkina Faso	448
Total - Canada	55 495
Total - Colombie	1 200
Total - Danemark	10
Total - Espagne	3 656
Total - Finlande	30
Total - Géorgie	20
Total - Gabon	120
Total - Grèce	180
Total - Guyane	830
Total - Hongrie	300
Total - Irlande	80
Total - Italie	1 848
Total - Japon	270
Total - Jordanie	200
Total - Kenya	1 500
Total - Lituanie	60
Total - Luxembourg	2 742
Total - Madagascar	105
Total - Maroc	150
Total - Mexique	180
Total - Monaco	1 080
Total - Pérou	240
Total - Pays-Bas	350
Total - Pologne	636
Total - Portugal	970
Total - Roumanie	540
Total - Royaume-Uni	860
Total - Sénégal	5
Total - Saint-Siège (VATICAN)	240
Total - Singapour	480
Total - SRI Lanka	200
Total - Suède	270
Total - Suisse	6 230
Total - Tunisie	25
Total - Ukraine	1 200
Total - Vietnam	80
TOTAL	<b>106 653</b>

### 5.3 Détail des autres achats et charges externes

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
→ Etudes et sous traitances	4 952 004	3 341 918
→ Eau gaz électricité	82 412	46 717
→ Frais divers de gestion	778 714	693 190
→ Locations Immobilières dont salle de réunion	394 619	367 768
→ Informatique maintenance et fourniture	447 074	380 452
→ Honoraires et honoraires d'avocat	355 278	1 330 586
→ Annonces et insertions	1 074 343	1 058 464
→ Catalogues et imprimés	291 734	924 728
→ Personnel Missions et déplacements	1 029 045	881 336
→ Affranchissements, Téléphone, fax et Internet	1 071 858	1 186 473
<b>Total</b>	<b>10 477 081</b>	<b>10 211 632</b>

### 5.4 Legs, donations et assurances-vie

RUBRIQUES	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Produits liés aux libéralités</b>		
→ Montant perçu au titre d'assurances-vie	2 492 435	3 485 097
→ Montant de la rubrique de produits "legs et donations" définie à l'article 213-9	5 278 238	2 577 360
→ Prix de vente des biens reçus par legs ou donations, destinés à être cédés	1 760 461	1 987 323
→ Reprises des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations, destinés à être cédés	0	0
→ Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	2 007 550	2 727 769
<b>Total</b>	<b>11 538 684</b>	<b>10 777 548</b>
<b>Charges liées aux libéralités</b>		
→ Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	1 700 741	1 844 866
→ Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0
→ Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	3 400 604	2 109 002
<b>Total</b>	<b>5 101 345</b>	<b>3 953 868</b>
<b>Total</b>	<b>6 437 339</b>	<b>6 823 681</b>

## 5.5 Le résultat financier

RUBRIQUES	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Produits financiers</b>		
→ Produits de participations		
→ Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	31	7
→ Autres intérêts et produits assimilés	221 395	43 507
→ Différences positives de change	0	
→ Reprises de provisions et transferts de charges	1 178 579	
→ Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total</b>	<b>1 400 004</b>	<b>43 514</b>
<b>Charges financières</b>		
→ Dotations financières aux amortissements et provisions	326	1 772 064
→ Intérêts et charges de cession	21 864	1 912
→ Différences négatives de change	13 853	4 059
<b>Total</b>	<b>36 043</b>	<b>1 778 035</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 363 961</b>	<b>-1 734 521</b>

## 5.6 Le résultat exceptionnel

RUBRIQUES	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>		
Produits sur exercices antérieurs	65 941	5 260
_ Social et fiscal	13 341	1 009
_ Missions, Notes de frais		
_ Divers	52 498	4 251
_ Chèques non débités	102	
QP de subventions d'investissement virée au résultat	528	528
Divers	96 662	312
<b>Total</b>	<b>163 131</b>	<b>6 100</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges sur exercices antérieurs	5 087	33 944
_ Social et fiscal	4 328	32 237
_ Comités		
_ Missions, Notes de frais		
_ Immobilier	665	1 706
_ Créances clients	94	
Valeur Nette Comptable immobilisations cédées		
Divers	35 328	3 068
<b>Total</b>	<b>40 415</b>	<b>37 011</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>122 716</b>	<b>-30 911</b>

# 6 Contributions volontaires en nature

## 6.1 Valorisation du bénévolat

Depuis 2022, la méthode de valorisation du bénévolat se fonde sur les données de l'outil de gestion Salesforce qui recense l'ensemble des bénévoles et des activités de bénévolat.

Sous la responsabilité du service de développement du bénévolat, un nombre moyen de jours de bénévolat est attribué à chaque rôle (exemple : membre d'équipe locale, membre commission territoriale partenariale, bénévole siège...), ainsi qu'un niveau de responsabilité (opérationnelle, décisionnelle, CA ou Bureau).

La valorisation de ces niveaux de responsabilité (opérationnelle, décisionnelle, CA ou Bureau) se fait sur la base de 1, 2 ou 3 SMIC horaire brut chargé 2023.

Les activités des bénévoles, en cohérence avec le CROD, sont classées dans les trois catégories ci-après :

- ✓ Missions sociales (notamment mobilisation citoyenne et soutien aux campagnes de plaidoyer)
- ✓ Recherche de fonds (collecte et traitement des dons)
- ✓ Fonctionnement

	Nombre de bénévoles	Jours	ETP
Délégations diocésaines	6906	77561	377
Régions	368	3681	18
Instances nationales	281	2340	11
Bénévoles du siège	43	1044	5
<b>TOTAL</b>	<b>7598</b>	<b>84626</b>	<b>411</b>

	Nombre de bénévoles	Jours	ETP
Missions sociales	7444	82475	400
Frais de recherche de fonds	54	648	3
Frais de fonctionnement	100	1503	7
<b>TOTAL</b>	<b>7598</b>	<b>84626</b>	<b>411</b>

	ETP CA et Bureau	ETP de responsabilité décisionnelle	ETP Opérationnels	Total ETP	Valorisation (€)	%
Bénévoles du siège	0	0	5	5	154 971 €	1%
Instances nationales	3	1	8	11	538 958 €	4%
Délégations diocésaines	0	9	368	377	11 779 868 €	89%
Régions	0	8	10	18	782 221 €	6%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>391</b>	<b>411</b>	<b>13 256 018 €</b>	<b>100%</b>

	ETP CA et Bureau	ETP de responsabilité décisionnelle	ETP Opérationnels	Total ETP	Valorisation (€)	%
Missions sociales	3	13	385	400	12 801 898 €	97%
Frais de recherche de fonds	0	0	3	3	100 322 €	1%
Frais de fonctionnement	0	4	3	7	353 799 €	3%
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>17</b>	<b>391</b>	<b>411</b>	<b>13 256 018 €</b>	<b>100%</b>

En 2023, l'action du CCFD-Terre Solidaire a été assurée par 7 598 bénévoles représentant 411 équivalents temps plein et par 183 salariés représentant 173 équivalents temps plein.

Le temps consacré par les bénévoles, valorisé à 1, 2 ou 3 fois le taux horaire chargé du SMIC, selon le niveau de responsabilité, représente un montant total de 13 256 k€.

## 6.2 Prestations en nature

En 2023, 806 k€ de prestations en nature ont été offertes par des prestataires de la direction de la communication et de l'information, permettant ainsi de bénéficier d'espaces publicitaires gracieux et de contributions en nature.

	Campagne de Carême	Campagne de Notoriété	Campagne de Noël	Campagne legs	Négociations annuelles	Total
Gracieux Grandes Causes	205 345 €	73 432 €	58 813 €	1 200 €	235 317 €	574 107 €
Gracieux Espaces Supplémentaires	21 000 €	- €	134 305 €	- €	- €	155 305 €
Gracieux Qualitatifs	35 411 €	- €	23 040 €	16 800 €	- €	75 251 €
Négociations Prestataires	- €	- €	- €	- €	1 000 €	1 000 €
<b>Total</b>	<b>261 756 €</b>	<b>73 432 €</b>	<b>216 158 €</b>	<b>18 000 €</b>	<b>236 317 €</b>	<b>805 663 €</b>

	Valorisation (€)	%
Missions sociales	329 039 €	41%
Frais de recherche de fonds	393 237 €	49%
Frais de fonctionnement	83 386 €	10%
<b>Total</b>	<b>805 663 €</b>	<b>100%</b>

# 7 Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public (CER)

---

## 7.1 Format du CROD et du CER

Le CROD et le CER ont été élaborés conformément au règlement CRC 2018-06 du 5 décembre 2018 en vigueur pour les comptes ouverts à partir du 1/1/2020.

Leurs élaborations ont fait l'objet de discussions en Conseil d'Administration et ont été validées par le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire du 16 février 2021.

## 7.2 Définitions

### 7.2.1 Détermination du périmètre de la générosité du public

La générosité du public concerne tout don effectué au CCFD-Terre Solidaire sans contrepartie. En font donc partie les dons manuels, dédiés ou non dédiés, les legs, les dons issus de souscriptions à des produits d'épargne solidaire. Toutes les autres sources de revenus du CCFD-Terre Solidaire (abonnements aux publications du CCFD-Terre Solidaire, vente de produits solidaires, produits financiers, etc.) ne font pas partie de la générosité du public.

### 7.2.2 Définition des missions sociales

Le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire a reformulé et validé en mai 2009 la définition des missions sociales du CCFD-Terre Solidaire, et les dépenses qui doivent y être rattachées dans l'élaboration du CER. Le CER est donc cohérent avec ces définitions, et comprend, dans les postes de missions sociales, toutes les dépenses liées au partenariat international, à l'éducation au développement, au plaidoyer.

### 7.2.3 Décision du CA du 16 février 2021

Le Conseil d'Administration du CCFD-Terre Solidaire maintient les définitions en matière de missions sociales. Ainsi sont considérées dans les postes de missions sociales, toutes les dépenses liées au partenariat international, à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et au plaidoyer :

[Pour le Partenariat International :](#)

- Toutes les actions directes visant l'appui des partenaires du CCFD-Terre Solidaire (par exemple, les subventions versées pour des initiatives, mais aussi de la formation, des échanges, etc.),
- Toutes les actions indirectes qui permettent cet appui des partenaires (par exemple, le travail des chargés de mission et des assistantes de la Direction du Partenariat International, les frais d'études et de sélection des initiatives, les frais de mission pour des visites aux partenaires, les frais d'évaluation des résultats obtenus, etc.),
- Toute forme d'appui apportée à une filiale qui soutient elle-même des partenaires, comme la SIDI,

#### Pour l'Education à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale :

- Toutes les actions directes d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (par exemple, la production d'outils à destination des jeunes, les activités de formation et d'animation menées par les membres du réseau et les salariés, l'envoi de bénévoles en voyage d'immersion, etc.),
- Toutes les actions indirectes qui permettent cette éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (par exemple, le travail des animateurs formateurs en région, la vente de produits à la Boutique Solidaire, etc.),

#### Pour le Plaidoyer :

- Toutes les actions directes de plaidoyer, et tous les moyens indirects mis en œuvre pour permettre ce plaidoyer,
- Les actions mises en œuvre sous forme de grands évènements (type Rencontre Nationale, Forum Social Mondial...) et correspondant à l'une ou l'autre des missions de partenariat ou d'éducation au développement.

Certains coûts indirects sont affectés sur base des effectifs salariés et ou sur les directions concernées. Ces coûts indirects concernent :

- Les frais liés directement ou indirectement à la masse salariale (tickets restaurant, taxes handicapés, frais CSE, des honoraires juridiques liés aux ressources humaines, la formation, l'accompagnement des salariés ...),
- Les frais liés aux bâtiments (amortissement, entretien, fluides, taxes locales, assurances), concrètement l'immobilier au service de l'action dans les territoires est réparti en ECSI. Le bâtiment de la rue Jean Lantier est réparti en fonction de l'utilisation par les directions.

Le bâtiment de la rue Guy de la Brosse est réparti en ECSI et sur la SIDI.

- Les frais de téléphonie fixe et mobile,

- Les dépenses liées à la microinformatique, à l'infrastructure du réseau informatique et aux applications informatiques.

Les dépenses de la direction générale sont réparties sur base d'une estimation de l'activité opérationnelle : 60% sur les missions sociales (soit 20% sur chacun des leviers d'action), 30% sur les frais de fonctionnement et 10% sur les frais de collecte.

Dans le CROD et le CER les dépenses sont réparties entre International et France. Cette répartition se fait selon la finalité de l'action. Toutes les dépenses liées au partenariat international (financement des projets des partenaires, formation des partenaires, évaluation des projets, projets cofinancés, etc.) sont présentées dans la rubrique « International » et sont suivies et présentées par grande zone géographique : Afrique, Amérique, Asie, Maghreb-Machrek-Balkans et Migrants). Les dépenses de plaidoyer sont réparties 75 % International et 25% France pour refléter la finalité de l'action du plaidoyer du CCFD-Terre Solidaire.

Les dépenses de campagnes de communication sont réparties en reconnaissant la finalité de leur action et des quotes-parts sont imputées selon leur nature. Toutes les campagnes de communication et d'information des donateurs ont aussi pour vocation de sensibiliser le public à la solidarité internationale. Sur cette base les frais de campagne et d'information sont répartis selon les pourcentages dans le tableau ci-dessous sur les missions sociales, les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement :

	Mission sociale	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement
Les dépenses de fidélisation des donateurs	25%	75%	
Les dépenses de prospection de nouveaux donateurs	25%	75%	
Les dépenses d'information des donateurs	45%	55%	
Les dépenses de campagnes de mission sociale	100%		
Les dépenses de campagnes de mobilisation orientées collecte de fonds	30%	60%	10%
Les dépenses de campagnes de mobilisation orientées notoriété	30%	40%	30%

Les dépenses résiduelles sont affectées selon leur gestion par les directions opérationnelles :

Direction des Partenariats Internationaux (DPI) :	Mission sociale
Direction de la Mobilisation Citoyenne (DMC) :	Mission sociale
Direction du Plaidoyer (DPL) :	Mission sociale
Direction de la Communication et de l'Information :	Mission sociale (principalement)
Direction du Développement de la Générosité (DDG) :	Frais de recherche de fonds
Direction Administrative et Financière (DAF) :	Frais de fonctionnement
Direction des Ressources Humaines (DRH) :	Frais de fonctionnement

### **7.3 Stock initial de générosité du public**

En 2023, le stock initial de générosité du public est le résultat direct du calcul de 2022 du solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice.

### **7.4 Affectation des ressources issues de la générosité du public aux emplois**

Conformément à une décision du Conseil d'Administration (octobre 2009), les ressources issues de la générosité du public sont utilisées dans l'ordre de priorité suivant :

- 1) la couverture des frais de recherche de fonds
- 2) le financement de toutes les missions sociales non couvertes par d'autres ressources déjà dédiées, comme les cofinancements, les subventions
- 3) la couverture des frais de communication
- 4) la couverture des frais de fonctionnement non couverts par d'autres ressources (abonnements, vente de produits solidaires, etc...)

La mise en œuvre des missions du CCFD-Terre Solidaire ne nécessitant pas d'acquisitions d'immobilisations, le mécanisme de retraitement de la part des acquisitions d'immobilisations brutes financées par la générosité du public ainsi que les dotations correspondantes n'a pas été utilisé dans l'élaboration du CER.

## 7.5 Compte d'emploi par origine et destination (CROD)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION (En milliers d'euros)	2023		2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>33 631</b>	<b>33 631</b>	<b>33 880</b>	<b>33 880</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	31	31	32	32
1.2 Dons, legs et mécénat	32 665	32 665	33 529	33 529
- Dons manuels	26 107	26 107	26 605	26 605
- Legs, donations et assurances-vie	6 437	6 437	6 824	6 824
- Mécénat	121	121	100	100
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	935	935	319	319
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>2 013</b>		<b>1 357</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	-		-	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	517		255	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 496		1 102	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>5 370</b>		<b>4 241</b>	
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>1 276</b>		<b>18</b>	
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	<b>599</b>	<b>599</b>	<b>958</b>	<b>958</b>
<b>TOTAL</b>	<b>42 849</b>	<b>34 190</b>	<b>40 454</b>	<b>34 838</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>31 789</b>	<b>25 256</b>	<b>29 713</b>	<b>24 633</b>
1.1 Réalisées en France	9 342	7 683	9 021	7 484
- Mobilisation citoyenne	8 768		8 506	
- Plaidoyer	287		264	
- Fondation Terre Solidaire	286		251	
1.2 Réalisées à l'étranger	22 447	17 572	20 692	17 149
- Projets Afrique	5 448		5 138	
- Projets Amérique	3 004		3 037	
- Projets Asie	2 831		2 347	
- Projets Mondial	-		542	
- Projets Magreb-Mashrek-Balkan	3 064		2 827	
- Projets Migrants	835		872	
- Projets toutes zones	1 436		845	
- Subventions SIDI	845		845	
- Accompagnement partenariales	4 122		3 450	
- Plaidoyer	862		791	
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>6 755</b>	<b>6 755</b>	<b>6 795</b>	<b>6 795</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	6 755	6 755	6 795	6 795
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-		-	
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 185</b>	<b>1 028</b>	<b>3 091</b>	<b>2 523</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	<b>0</b>		<b>1 772</b>	
<b>5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	<b>574</b>	<b>574</b>	<b>212</b>	<b>212</b>
<b>TOTAL</b>	<b>42 304</b>	<b>33 614</b>	<b>41 583</b>	<b>34 163</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>546</b>	<b>577</b>	<b>- 1 129</b>	<b>676</b>

B-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (En milliers d'euros)	2023		2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>14 062</b>	<b>14 062</b>	<b>13 948</b>	<b>13 948</b>
Bénévolat	13 256	13 256	12 967	12 967
Prestation en nature	806	806	981	981
Dons en nature	-	-	-	-
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	-	-	-	-
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>	-	-	-	-
Prestation en nature	-	-	-	-
Dons en nature	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>14 062</b>	<b>14 062</b>	<b>13 948</b>	<b>13 948</b>
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>13 131</b>	<b>13 131</b>	<b>12 826</b>	<b>12 826</b>
Réalisées en France	13 131	13 131	12 826	12 826
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>494</b>	<b>494</b>	<b>463</b>	<b>463</b>
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>437</b>	<b>437</b>	<b>659</b>	<b>659</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14 062</b>	<b>14 062</b>	<b>13 948</b>	<b>13 948</b>

## 7.6 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION (en milliers d'euros)	2023	2022	RESSOURCES PAR ORIGINE (en milliers d'euros)	2023	2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1-MISSIONS SOCIALES</b>	<b>25 256</b>	<b>24 633</b>	<b>1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>33 631</b>	<b>33 880</b>
1.1-Réalisées en France	7 683	7 484	1.1-Cotisation sans contrepartie	31	32
1.2-Réalisées à l'étranger	17 572	17 149	1.2-Dons, legs et mécénats	32 665	33 529
<b>2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>6 755</b>	<b>6 795</b>	Dons manuels	26 107	26 605
2.1-Frais d'appel à la générosité du public	6 755	6 795	Legs, donations et assurances vie	6 437	6 824
2.2-Frais de recherche d'autres ressources	-	-	Mécénats	121	100
<b>3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 028</b>	<b>2 523</b>	1.3-Autres ressources liées à la générosité du public	935	319
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>33 039</b>	<b>33 951</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>33 631</b>	<b>33 880</b>
<b>4-DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5-REPORTS EN FOND DEDIES DE L'EXERCICE</b>	574	212	<b>3-UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	559	958
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>33 614</b>	<b>34 163</b>	<b>TOTAL</b>	<b>34 190</b>	<b>34 838</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	21 465	20 789
			(+)Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	577	676
			(+) impact du changement de règlement comptable		
			(-)Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la		
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>22 042</b>	<b>21 465</b>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en K euros)	2023	2022	2023	2022
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				
<b>1-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>13 131</b>	<b>12 826</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA</b>	<b>14 062</b>
Réalisées en France	13 131	12 826	Bénévolat	13 256
Réalisées à l'étranger	-	-	Prestations en nature	806
<b>2-CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>494</b>	<b>463</b>	Dons en nature	-
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>437</b>	<b>659</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>14 062</b>	<b>13 948</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14 062</b>

Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public:

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2023	2022
<b>FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN</b>	<b>1 351</b>	<b>2 097</b>
(-) Utilisation	- 559	- 958
(+) Report	574	212
<b>FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN</b>	<b>1 366</b>	<b>1 351</b>

# 8 Filiales et participations

## 8.1 Tableau des filiales et participations

Sociétés	Date de clôture	Capital	% du capital détenu	Capitaux propres	Quote-Part des capitaux propres détenus	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Chiffre d'Affaires	Résultat net
<b>Participation de 10 à 50%</b>									
SIDI Gestion SAS	31/12/2023	37 000	64,86%	28 828	18 699	24 000	24 000	4 765	3 474
<b>Participations inférieures à 10%</b>									
Sapie	31/12/2022	52 900	8,65%	169 210	14 629	4 573	4 573	1 037 920	22 339
SIDI SCA	31/12/2023	34 362 640	7,71%	41 636 798	3 210 750	2 649 816	2 649 816	1 054 832	132 547
Solidar'Monde	31/12/2023	1 460 835	2,05%	953 330	19 585	30 011	0	10 874 306	-383 844
Karthala	31/12/2021	612 008	4,98%	1 127 097	56 134	30 481	30 481	622 055	8 130
Crédit Coopératif	31/12/2023	1 124 514 000	N.S.	1 431 899 000	N.S.	50 370	50 370	286 837 000	32 916 000

## 8.2 La SIDI

Créée par le CCFD-Terre Solidaire en 1983, la SIDI (Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement), spécialisée dans le développement de la microfinance au Sud et à l'Est, a été transformé en 2011 en société en commandite par actions à conseil de surveillance et avec un comité de gérance.

Cette transformation avait pour but de permettre l'entrée au capital de nouveaux actionnaires institutionnels importants tout en garantissant le maintien des orientations de la SIDI.

La commandite, SIDI-gestion, comprend des actionnaires jusque-là membres du pacte d'actionnaires, le CCFD-Terre Solidaire et trois congrégations religieuses.

Au 31/12/2023, le CCFD-Terre Solidaire détient 7,71 % du capital. Il est le deuxième actionnaire. Le premier actionnaire détient 8,74 % du capital.

Le CCFD-Terre Solidaire soutient la SIDI par son apport en capital mais également en prenant à sa charge une partie des coûts d'accompagnement des partenaires. Une partie de ce soutien provient des dons des Fonds de partage Faim et Développement (qui sont intégralement affectés par le CCFD-Terre Solidaire à cette action). Les prestations d'accompagnement aux partenaires de la SIDI prises en charge par le CCFD-Terre Solidaire se sont élevées à 750 K€. A ces prestations il faut rajouter des coûts d'amortissement et de maintenance du bâtiment situé rue Guy de la Brosse dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Paris, occupé en partie par la SIDI, pour un montant de 27 K€.

Le CCFD-Terre Solidaire soutient également la SIDI par sa participation au Fond d'Investissement pour le Développement (FID), Fonds de garantie permettant à la SIDI de ne pas provisionner dans sa comptabilité ses engagements à risque.

Au 31/12/2023, le CCFD-Terre Solidaire participe au FID pour un montant de 410 577 €. La totalité de cette somme est provisionnée dans les comptes du CCFD-Terre Solidaire.

Capital SIDI au 31/12/2023	34 362 640
Détention capital SIDI par CCFD-Terre Solidaire	7,71%
Valeur brute des titres détenus par CCFD-TS	2 649 816
Comptes courants d'associés FID	5 310 306
Participation CCFD-Terre Solidaire au FID	410 577
Part CCFD-Terre Solidaire au FID	7,73%

## 8.2.1 Compte de résultat de la SIDI

En Euros	2023	2022
Prestation CCFD pour l'accompagnement des partenaires	750 000	800 000
Prestations autres (dont FEFISOL)	213 580	156 389
Cofinancements pour l'accompagnement des partenaires	203 029	463 152
Cofinancements Facilité Assistance Technique FEFISOL	80 164	153 752
Produits portefeuille (commissions, jetons présence...)	146 003	145 484
Refacturation de charges	2 723	98 443
Autres produits d'exploitation	63 438	159 425
Reprises de provisions d'exploitation	87 356	27 913
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>1 546 295</b>	<b>2 004 558</b>
Frais de personnel	2 181 677	2 105 004
Frais de missions suivi/accompagnement	204 919	207 383
Prestations externes	226 073	434 807
Charges & transferts à projets liées aux cofinancements	206 937	463 152
Charges liées à la Facilité Assistance Technique FEFISOL	87 218	147 020
Autres charges d'exploitation	359 317	232 662
Taxes et versements assimilés	192 912	162 710
Dotations aux amortissements	13 649	19 697
Dotations aux provisions d'exploitation	33 448	92 671
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>3 506 150</b>	<b>3 865 106</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 959 855</b>	<b>-1 860 548</b>
Revenus du portefeuille de prêts - Intérêts brut	1 086 462	1 069 972
Revenus des prises de participation - Dividendes	1 737 018	1 674 756
Revenus des placements ( dont FID)	191 844	3 962
Gains de change réalisés	79 562	273 264
Gains de changes latents	14 847	24 863
Reprise de provisions sur la portefeuille (FID-SIDI)		7 743
Reprise de provisions sur la portefeuille (HORS FID)	153 749	
Reprise de provisions autres	587 561	12 665
Autres produits financiers		
<b>Total produits financiers</b>	<b>3 851 043</b>	<b>3 067 224</b>
Intérêts sur emprunts	132 154	72 692
Pertes de changes réalisées	398 268	58 941
Pertes de changes latentes	131 565	35 985
Pertes liés au portefeuille (radiations...)	108 833	50 707
Pertes cession valeur mobilière de placement	7 098	4 008
Dotation provisions portefeuille (FID-SIDI)	88 351	94 872
Dotation provision portefeuille (HORS FID)	1 257 437	217 943
Dotation provision autres	2 188	227 443
Autres charges financières	44 786	
<b>Total charges financières</b>	<b>2 170 680</b>	<b>762 591</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 680 363</b>	<b>2 304 634</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>664 149</b>	<b>129 760</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>252 111</b>	<b>97 392</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>412 038</b>	<b>32 369</b>
Impôts sur le résultat	-	-
<b>RESULTAT NET</b>	<b>132 547</b>	<b>476 454</b>

## 8.2.2 Bilan de la SIDI

ACTIF	BRUT	AMORTISS. ET DEPRECIAT.	EXERCICE	EXERCICE	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
			au 31/12/2023	au 31/12/2022		au 31/12/2023	au 31/12/2022
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					Capital	34 362 640	34 611 160
Logiciels	96 341	95 699	642	2 002	<b>Réserves</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					Réserve légale	3 335 306	3 311 483
Installations, agencements	211 292	199 880	11 412	15 784	Réserve statutaire fonds devpt Esus	3 037 866	2 589 999
Matériel de bureau et informatique	114 767	98 002	16 765	9 063	Autres réserves dédiées aux risques du PF	768 440	768 440
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					Autres réserves		
Participations	25 821 454	1 438 829	24 382 625	24 697 091	Report à nouveau	-	-
<i>Participations Sud</i>	24 681 871	1 269 079	23 412 791	24 040 796	<b>Résultat de l'exercice</b>	132 547	476 454
<i>Participations Nord</i>	1 139 583	169 749	969 834	656 295			
Prêts et créances immobilisées	14 445 687	364 504	14 081 183	16 326 192			
Autres immobilisations financières	100 000	100 000	-	100 000			
Intérêts courus sur prêts	35 793		35 793	69 266			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>40 825 334</b>	<b>2 296 913</b>	<b>38 528 421</b>	<b>41 219 398</b>	<b>TOTAL (I)</b>	<b>41 636 798</b>	<b>41 757 536</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>PROVISIONS</b>		
<b>CREANCES</b>					Provisions pour risques	794 949,08	508 550,06
Clients	66 314		66 314	107 637	Autres provisions	<b>219 550,00</b>	<b>273 458,00</b>
Cofinancements :	150 629		150 629	373 986	<b>TOTAL (II)</b>	1 014 499	782 008
<b>AUTRES CREANCES</b>					<b>DETTES</b>		
Avances sur portefeuille (1)	429 194		429 194	459 502	CCA - Actionnaires	5 988	35 464
Produits à recevoir	65 492		65 492	2 238	Actionnaire - SIDI GESTION	14 764,54	10 000
Autres créances	87 254		87 254	58 741	CCA - FID	4 652 639,49	5 420 307,81
Valeurs mobilières de placement	10 790 556	106 915	10 683 641	8 388 369	CCA - Personnes morales	986 929	1 383 058
Disponibilités	4 388 842		4 388 842	7 760 022	CCA - Personnes physiques	21 096,78	84 488,98
Caisse	1 784		1 784	806	Emprunts	2 683 770	3 374 438
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>					Autres dettes financières	1 491 381	612 598
Charges constatées d'avance	19 614		19 614	7 562	<b>Sous-total Dettes à long terme</b>	9 856 568	10 844 314
Ecart de conversion Actif	373 708		373 708	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 728	189 513
<b>TOTAL (II)</b>	<b>16 373 386</b>	<b>106 915</b>	<b>16 266 471</b>	<b>17 158 863</b>	Dettes fiscales et sociales	446 926	443 765
<b>TOTAL GENERAL (I à II)</b>	<b>57 198 720</b>	<b>2 403 828</b>	<b>54 794 891</b>	<b>58 378 262</b>	Investissements à réaliser	550 000	3 231 878
					Autres dettes	98 032	106 558
					<b>Sous-total Dettes courantes</b>	1 171 685	3 971 714
					<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
					Produits constatés d'avance	1 115 341	1 022 690
<b>TOTAL (III)</b>					<b>TOTAL (III)</b>	<b>12 143 594</b>	<b>15 838 718</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>					<b>TOTAL GENERAL (I à III)</b>	<b>54 794 891</b>	<b>58 378 262</b>

## 9 Evénements post-clôture

Aucun événement post-clôture n'est à signaler.